

Versailles, le 26 NOV. 2014



Yvelines
Conseil général

Monsieur Jean-Pierre Corby
Maire de Boissy-sans-Avoir
Hôtel de Ville
20 rue de la Mairie
78490 Boissy-sans-Avoir

Direction générale des Services
Direction des Archives, du Patrimoine,
de l'Archéologie et de la Culture
Sous-Direction de l'Archéologie et du Patrimoine
Service du Patrimoine monumental et mobilier
Le pas du Lac – 2 avenue de Lunca
78180 Montigny-le-Bretonneux

Affaire suivie par : Mme Garguelle-Hébert
Téléphone : 01 61 37 36 56
E-mail : cgarguelle@yvelines.fr
Référence : CGH/LOP/2014/158 - Dossiers n°815 et 816

Monsieur le Maire,

Je vous confirme que la restauration des deux tableaux « *sainte Barbe* » et « *L'Annonciation* », avec leurs cadres, conservés dans l'église de votre commune, a été retenue dans le cadre du programme départemental de restauration 2014 du patrimoine mobilier digne d'intérêt, lors de la séance du Conseil général en date du 10 octobre 2014.

Vous trouverez ci-joint, l'exemplaire original de la convention qui vous revient et qui fixe les modalités du soutien du Département.

Ainsi, à l'issue de la phase de mise en concurrence des prestataires, il a été proposé de confier les travaux au groupement composé de l'Atelier de l'AUBE, mandataire commun, et de l'Atelier SEIGNEURY, pour un montant global de 9 000 € T.T.C. Cette intervention sera subventionnée à hauteur de 70 % du montant T.T.C. des travaux, soit 6 300 €, les 30 % restant étant à la charge de votre Commune, soit 2 700 €. La gestion de ces crédits, ainsi que le suivi administratif et scientifique des travaux sont confiés à la Direction des Archives, du Patrimoine, de l'Archéologie et de la Culture.

Par ailleurs, je vous remercie de faire figurer sur tous les documents de communication relatifs à cette action (cartons d'invitation, dossiers de presse, programmes, affiches, etc.) que vous réaliseriez, le logotype du Conseil général et la mention écrite suivante :

« Avec le soutien du Conseil général des Yvelines,
Direction des Archives, du Patrimoine, de l'Archéologie et de la Culture ».

Ce logotype vous sera communiqué par courriel à l'adresse que je vous remercie par avance de bien vouloir communiquer à mes services.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments distingués.

P/Le Président du Conseil général
Le Vice-Président délégué
Pierre LEQUILLER

Copie à M. Hervé PLANCHENAUULT, Conseiller général du canton de Montfort l'Amaury

Hôtel du Département

2, place André Mignot | 78012 Versailles cedex | Téléphone : 01 39 07 78 78 | www.yvelines.fr | contact@yvelines.fr